

**Délibération 2024-027**

**SEANCE DU 11 AVRIL 2024**

Date de la convocation : jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 13  
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi onze avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, LELANDAIS Guillaume, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

**Pouvoirs :** HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), GALLUET Bruno (pouvoir à BRIENS Eric), LEJOLLY Annie (pouvoir MAUGER Sylvie), LELUBEZ Marlène (pouvoir à LACOLLEY Daniel).

**Excusés :** TRAVERT Dominique, BEHELLE Anthony

**Secrétaire de séance :** SOURD Annie

**Objet : BUDGET ACTIVITES SPORTIVES ET HEBERGEMENT – AFFECTATION RESULTAT 2023**

Le Conseil Municipal, après avoir constaté le résultat du compte financier unique 2023 du budget annexe ASH de la commune, à savoir :

Résultat de l'exercice	4 559,13
Résultat antérieur reporté	81 704,78
<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>	<b>86 263,91</b>
solde section d'investissement	32 301,01
besoin de financement	0,00
<b>Affectation</b>	<b>86 263,91</b>

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- c/002R – résultat de fonctionnement reporté ..... 86 263.91 €



Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Eric BRIENS